

QUESTIONS INTERNATIONALES

1ERE ANNEE – SEMESTRE 1

COURS JEUDI 8H30-10H

Enseignants

- Anne Bazin, Maître de conférences en science politique, directrice des études du cycle master
- Stéphane Bracq, Maître de conférences en droit, responsable de la majeure Affaires Publiques en Europe (APE)
- Sami Makki, Maître de conférences en science politique, co-responsable de la majeure Stratégie, Intelligence et Gestion des Risques (SIGR)

Résumé du cours – Objectifs

L'ambition de ce cours est de présenter les bases théoriques de l'étude des relations internationales, définir les concepts clés et introduire les grands auteurs de la discipline.

Ce cours permet aux étudiantes et étudiants de comprendre l'intérêt d'étudier les RI pour la compréhension des phénomènes internationaux. Il prépare à la poursuite d'un cursus général ou orienté vers l'action internationale.

Évaluation

Le cours ne fait pas l'objet d'une évaluation dans le cadre du contrôle continu et il n'y a pas de conférence de méthode associée.

Sa validation procède d'une épreuve écrite de fin de semestre, épreuve de 3h sur table (ou réalisée à distance si les conditions sanitaires l'exigent) dans un temps limité durant la semaine des examens indiquée dans le calendrier de la scolarité. Le détail des modalités d'organisation sera précisé ultérieurement.

Règles de notation et de validation

Les règles de notation (barème en lettres) et de validation du cours sont les mêmes que pour les autres enseignements.

- L'obtention de la note A (excellent), B (acquis) ou C (en cours d'acquisition) à l'épreuve de fin de semestre permet la validation du cours et l'attribution des 2 crédits ECTS associés.
- L'obtention de la note D (non acquis ou absence justifiée) ne permet pas l'attribution des 2 crédits ECTS associés et peut occasionner l'obligation de passer un rattrapage de l'épreuve en fin d'année universitaire si le bloc « Enjeux Contemporains » dans lequel figure le cours n'est pas validé.
- L'obtention de la note E (copie « blanche », absence non justifiée, plagiat, fraude) entraîne l'obligation automatique de passer un rattrapage de l'épreuve en fin d'année universitaire.

Format de l'épreuve

La finalité de l'épreuve n'est pas simplement de sanctionner par l'attribution d'une note un niveau de performance (principe de sélection), mais de mesurer le degré d'acquisition de compétences faisant partie intégrante des objectifs pédagogiques du cours :

- Se familiariser avec un vocabulaire spécialisé ;
- Assimiler un socle de connaissances fondamentales ;
- Comprendre et maîtriser des notions de base ;

- Appliquer des savoirs pour produire un raisonnement ;
- Construire une argumentation ordonnée ;
- Synthétiser correctement des informations (distinguer l'essentiel de l'accessoire) ;
- Analyser et mobiliser un exemple concret pour illustrer une idée.

Le format de l'épreuve est pensé pour évaluer ces compétences au travers de plusieurs exercices courts. Il s'agit de répondre à 3 questions (1 page / question) qui renvoient chacune à différentes parties du cours, en mobilisant des éléments abordés pendant les séances et en illustrant avec des extraits de documents proposés.

Conseils importants

Pour préparer dans les meilleures conditions l'épreuve de fin de semestre, il est fortement recommandé de suivre les conseils suivants :

- **Assister avec assiduité aux cours**, ce qui permet, au-delà du contenu et des connaissances diffusées de bénéficier des explications, des indications méthodologiques, des illustrations, des consignes, etc., dispensées par l'équipe pédagogique. C'est la manière la plus efficace – et la plus judicieuse – de se préparer aux exercices de l'épreuve de fin de semestre et de bien en saisir les attentes ;
- Ne pas hésiter à poser des questions pendant le cours si une notion ou un élément abordé suscite des interrogations. On ne peut correctement retenir et appliquer que ce qui est clairement compris. De plus, un échange ou un éclairage complémentaire est souvent riche d'enseignements et utile pour la majorité de l'audience ;
- **Travailler régulièrement le contenu du cours** (lire les documents transmis, comprendre les notions, consulter les références indiquées, etc.) pour l'assimiler de manière progressive et vertueuse. Attendre le moment des révisions pour « découvrir » les détails du programme et tenter (vainement) dans l'urgence de compenser le retard accumulé quant à l'acquisition des connaissances ne peut conduire qu'à un résultat décevant ;
- **S'informer couramment sur l'actualité européenne et internationale**, de préférence à partir de la lecture de la presse quotidienne nationale ou de revues spécialisées.

Plan des Séances

COURS 1 - ETUDIER LES RELATIONS INTERNATIONALES ? (ANNE BAZIN)

I – La discipline des RI

- 1) Délimiter l'objet d'étude : les notions de souveraineté et d'anarchie
- 2) La question de la méthode

II - Les grands débats constitutifs de la discipline

- 1) La finalité de l'étude des RI : réalistes vs libéraux
- 2) La méthode : behaviouristes vs méthodes traditionnelles
- 3) L'objet d'étude : réalistes vs transnationalistes
- 4) Le sens de l'étude des RI : le constructivisme en RI

III - Qui, où, quoi ? Introduction guidée au champ universitaire de l'étude des RI

- 1) Centres de recherche et *think tanks*
- 2) Revues scientifiques spécialisées sur les RI

COURS 2 - FONDEMENTS THEORIQUES DU DROIT DES RI (STEPHANE BRACQ)

I - Le Droit avant l'État souverain

- 1) Aux origines philosophiques du droit occidental : *Jus Naturalisme* et positivisme
- 2) La préhistoire du droit international

II - Le moment Westphalien, un moment européen

- 1) L'affirmation de la Souveraineté et son introuvable définition juridique
- 2) 1648 : l'avènement d'un monde *stato* centré : l'État souverain sujet de droit international

III - Le retour du Droit dans le monde contemporain

- 1) Les facteurs d'évolution
- 2) L'État souverain et/ou l'État de Droit ?

COURS 3 - SUJETS ET ACTEURS DU DROIT DES RI (STEPHANE BRACQ)

I – Les caractéristiques juridiques de l'État souverain

- 1) Définition objective de l'État : un territoire, une population, une organisation administrative
- 2) Définition subjective de l'État. La traduction juridique de la souveraineté : sujet de droit, personnalité morale, compétence.

II – Les Organisations internationales et les autres acteurs

- 1) Définition et caractéristiques des Organisations internationales : des sujets « dérivés » en DIP
- 2) ONG, Multinationales, individus ... quel statut juridique en droit international et européen ?

COURS 4 - LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL (STEPHANE BRACQ)

I – La formation conventionnelle du DIP

- 1) Définitions des Traités et Conventions.
- 2) Éléments du régime juridique des Traités

II – La formation non conventionnelle du DIP

Coutume, principes généraux de droit, équité, actes unilatéraux, jurisprudence, doctrine.

COURS 5 - REALISME ET LIBERALISME : LES THEORIES FONDATRICES DES RI (ANNE BAZIN)

I - La théorie réaliste

- 1) Les principes fondateurs de la théorie réaliste
- 2) Quelques auteurs incontournables
- 3) Le néo-réalisme

II - La théorie du libéralisme international

- 1) Fondements philosophiques du libéralisme international
- 2) Les postulats des libéraux
- 3) Les principaux courants libéraux

COURS 6 - LES APPROCHES TRANSNATIONALISTE ET CONSTRUCTIVISTE : REPENSER L'OBJET DES RI (ANNE BAZIN)

I – Les postulats de l'approche transnationaliste

- 1) Des acteurs en état d'interdépendance
- 2) Le monde multi-centré vs le monde stato-centré

II - Les postulats du constructivisme

- 1) Le rapport agent / structure
- 2) Penser l'anarchie

COURS 7 - COOPERATION ET MULTILATERALISME (ANNE BAZIN)

I – La régulation du système mondial

- 1) L'école rationaliste anglais et la notion de « société internationale »
- 2) La coopération sur la scène internationale et la théorie des régimes

II – Multilatéralisme et gouvernance globale

- 1) Le multilatéralisme : une méthode et une politique
- 2) Les défis du multilatéralisme aujourd'hui

COURS 8 - LA GUERRE ET LA PAIX AU CŒUR DE L'ETUDE DES RI (ANNE BAZIN)

I – La guerre dans les relations internationales

- 1) La guerre, un concept central pour les RI
- 2) La mutation des conflits dans l'ère post-Guerre froide

II – Guerre et légitimité

- 1) La doctrine de la guerre juste
- 2) Ingérence et responsabilité de protéger

COURS 9 - LA PUISSANCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES (SAMI MAKKI)

I – Définitions traditionnelles de la puissance

- 1) Puissance et écoles de pensée en relations internationales
- 2) Les facteurs de la puissance

II – Les transformations de la puissance

- 1) *Hard Power, Soft Power, Smart Power*
- 2) Puissance, Superpuissance et dilemme de la sécurité

COURS 10 - LA POLITIQUE ETRANGERE (SAMI MAKKI)

I – Les acteurs de la politique étrangère

- 1) Le concept d'intérêt national et ses évolutions
- 2) Les défis de la mise en cohérence des acteurs gouvernementaux

II – La fabrication de la politique étrangère

- 1) La place des acteurs para-étatiques dans les nouvelles politiques étrangères
- 2) Approches de la coordination interministérielle (réponses institutionnelles)

COURS 11 - LA SECURITE (SAMI MAKKI)

I – Représentations institutionnelles de la sécurité

- 1) Sécurité, menaces, risques : définitions conceptuelles
- 2) De la sécurité nationale à la sécurité globale : nouveaux dispositifs et continuum

II – Nouvelles approches de la sécurité

- 1) De la « communauté de sécurité » à l'Ecole de Copenhague
- 2) La sécurité humaine : origines et transformations

COURS 12 - LE SOLDAT ET LE DIPLOMATE : LES RELATIONS CIVILO-MILITAIRES AUJOURD'HUI (SAMI MAKKI)

I – L'études des relations civilo-militaires

- 1) Analyses académiques de la figure de l'officier en démocratie
- 2) Les relations politico-militaires dans la prise de décision

II – Pratiques des relations entre le soldat et le diplomate

- 1) Les relations entre militaires et civils dans les nouveaux conflits
- 2) L'approche globale et ses déclinaisons sur le terrain

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Allès, Delphine, Ramel, Frédéric, Grosser, Pierre, *Relations internationales*, Paris : A. Colin, 2018.
- Balzacq, T., Ramel, F. (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013
- Battistella D., Smouts MC, Petiteville F., Vennesson P., *Dictionnaire des relations internationales*, Paris : Dalloz, 2012.
- Battistella, D., Cornut J., Baranets E., *Théories des relations internationales*, Paris : Presses de Sc Po (6ème éd.), 2019.
- Devin, Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, (3ème éd.), Paris, La Découverte, 2013
- Halpérin, J-L., *Histoire des droits en Europe de 1750 à nos jours*, Champs, Flammarion, Paris, 2004.
- Hassner, Pierre (dir.), *Les relations internationales*, Notices de la Documentation française, 2012.
- Macleod, A. & O'Meara, D. (ed.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montreal : Athena, 2008.
- Nguyen Quoc D., Daillier P., Forteau M., Pellet A., Müller D., *Traité de Droit international Public*, Paris : LGDJ, 2009.
- Petiteville Franck, *Les organisations internationales*, coll. Repère, Paris : la Découverte, 2021
- Ramel Frédéric, *Philosophie des relations internationales*. Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- Simon, Denys, « Place et fonction du droit dans les relations internationales », *Le Trimestre du Monde*, 1991, 3^{ème} trimestre.

Quelques revues à consulter régulièrement (entre autres...)

- | | |
|---|-------------------------|
| - Critique internationale | - Foreign Policy |
| - Politique étrangère | - Foreign Affairs |
| - Politique européenne | - World Politics |
| - Revue internationale et stratégique | - International Affairs |
| - Etudes internationales (Quebec) | - Global Governance |
| - Cultures et conflits | |
| - Revue internationale de Politique Comparée | |
| - Annuaire français des relations internationales | |
| - Revue internationale de sciences sociales | |

Quelques think tanks spécialisés sur les questions internationales

- Brookings Institution (Washington DC) : <http://www.brookings.edu/>
- Carnegie Endowment for International Peace : <http://www.carnegieendowment.org/>
- Chatham House (The Royal Institute of International Affairs) (London) : <http://www.riia.org>
- CFR - Council on Foreign Relations (USA) : <https://www.cfr.org>
- CSIS : Center for Strategic and International Studies (Washington / Georgetown) : <http://csis.org/>
- DGAP - Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (Berlin) : <http://www.dgap.org>
- ECFR - European Council on Foreign Relations (London) : <http://www.ecfr.eu/>
- FRS - Fondation pour la Recherche Stratégique : <http://www.frstrategie.org/>
- German Marshall Fund of the United States : <http://www.gmfus.org>
- IFRI - Institut français des relations internationales : <http://www.ifri.org>
- IISS : International Institute for Strategic Studies (Londres) : <http://www.iiss.org/>
- IRIS – institut de recherches internationales et stratégiques : <https://www.iris-france.org>
- ISS - Institute for Security Studies of the EU (Security issues) : www.iss-eu.org
- RAND Corporation : <http://www.rand.org/>
- SIPRI - Stockholm International Peace Research Institute : <https://www.sipri.org>
- SWP - Stiftung Wissenschaft und Politik / German Institute for International and Security Affairs : <http://www.swp-berlin.org>
- Woodrow Wilson Center : <http://www.wilsoncenter.org/>